Les contrats globaux,
"seul moyen de construire les bâtiments de demain"

Florent Lacas, le 06/03/2019 à 15:32 - https://www.batiactu.com/edito/ontrats-globaux-55693.php

Gilles Duroux, Serce © Serce

OPINION. La loi Elan a ravivé la querelle entre partisans et opposants des contrats globaux. Après avoir donné la parole aux architectes et aux entreprises générales de France, *Batiactu* a récolté l'avis du Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique (SERCE), par la voix de Gilles Duroux, Président de la Commission Efficacité énergétique.

Pour répondre aux défis du "bâtiment de demain", tel qu'il sera impacté par les transitions énergétique et numérique, les contrats globaux constituent en quelque sorte la voie royale. C'est du moins l'opinion de Gilles Duroux, Président de la Commission Efficacité énergétique du Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique (SERCE), contacté par *Batiactu*. C'est ainsi un nouveau point de vue qui s'exprime à propos de ces fameux contrats de conception-réalisation, après le coup de gueule d'un avocat spécialisé opposé à ce mode de passation de marché, puis la réaction des Entreprises générales de France en sa faveur.

"Seule façon d'atteindre les objectifs dans la durée"

"Ces nouveaux types de contrats sont la seule façon d'atteindre les objectifs dans la durée, avec un engagement sur des résultats réels", développe Gilles Duroux. *"Ce principe vaut pour les contrats de performance énergétique, les partenariats public-privé ou les contrats de conception-réalisation-maintenance."* Pour le professionnel du Serce, par ailleurs directeur stratégie et innovation chez Engie Axima, rester présent durant la phase maintenance est la meilleure façon de porter le risque ; séparer les acteurs rend l'atteinte du résultat plus difficile. Les contrats globaux permettent au contraire aux intervenants de se regrouper autour d'un but.

.../...

Ces nouveaux modes de contractualisation pourraient même constituer l'illustration d'un changement de paradigme dans le secteur. *"Nous devons travailler ensemble, en adéquation avec le propriétaire et les utilisateurs, avec la possibilité de nous adapter en permanence"*, assure Gilles Duroux. *"Depuis longtemps, nous avons compris au Serce qu'il fallait y aller les uns avec les autres. Les majors tirent la profession vers le haut grâce à l'innovation, mais il y a de la place pour tous les acteurs de la start-up à la PME..."*

Quid des architectes défendant bec et ongle la loi Mop ? *"Certains acteurs disposent d'un pouvoir et souhaitent le garder. Mais la loi Elan qui desserre le verrou du recours aux contrats globaux constitue une grande avancée : le législateur ne s'est pas trompé. Les entreprises se tiennent ainsi aux côtés du maître d'œuvre ou de l'architecte, et apportent leur connaissance du terrain."*